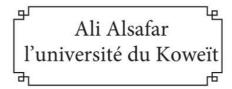
تاريخ الإرسال: 2015/10/15 - تاريخ القبول للنشر: 2015/11/23 تاريخ النشر: 2015/12/28

L'influence de l'ethos préalable sur l'ethos discursif dans le discours politique médiatique



Introduction

Dans ce point, et avant d'entrer dans les détails de l'ethos1 en sciences du langage, je vais aborder la notion d'ethos telle qu'elle a été initiée dans la rhétorique d'Aristote en la confrontant à celle des autres philosophes de son époque.

1. L'ethos dans la tradition aristotélicienne

Pour la rhétorique antique, l'ethos, en grec « $\tilde{\eta}\theta o \zeta$, personnage », désigne l'image de soi que l'orateur construit dans son discours pour contribuer à l'efficacité de son dire, autrement dit, pour exercer une influence sur son auditoire.

Pour Aristote, l'ethos forme avec le pathos et le logos2la trilogie des moyens de preuves techniques « pisteis » qui rendent le discours persuasif. En effet, « Aristote oppose ces preuves dites techniques aux preuves extra-techniques comme le témoignage et les aveux sous la torture ». (Amossy, 2000 : 69)

Selon Aristote (1991 : 83), c'est le caractère moral de l'orateur qui amène la persuasion :

« On persuade par le caractère quand le discours est de nature à rendre l'orateur digne de foi. Mais il faut que cette confiance soit l'effet du discours, non d'une prévention favorable sur le caractère de l'orateur ».

Sur le fait que l'ethos relève du paraître et non de l'être, Barthes (1970 : 212) dit :« Ce sont les traits de caractère que l'orateur doit

montrer à l'auditoire, peu importe sa sincérité, pour faire bonne impression (...). L'orateur annonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela ».

La dimension morale « epieikeia » ou honnêteté joue un rôle important dans la construction de l'ethos, puisque selon Aristote, plus on se montre honnête dans le discours, plus on est crédible. Mais encore faut-il que les thèmes et le style choisis soient appropriés à l'ethos de l'orateur.

Selon Eggs (1999 : 35), l'ethos aristotélicien est bidimensionnel : la première dimension est morale, elle est basée sur l'« epieikeia », qui englobe des attitudes et des vertus comme l'honnêteté, la bienséance ou l'équité ; la deuxième dimension est neutre ou objective et basée sur l'« héxis », qui rassemble des termes comme habitudes, mœurs et coutumes ou caractère.

Ces deux dimensions de l'ethos ne s'excluent pas, mais se complètent, dans la mesure où, selon Aristote, pour inspirer de la confiance à l'auditoire, l'orateur doit s'appuyer sur trois aspects fondamentaux qui sont :

« (1) « phronésis » : qualité de celui qui délibère bien, qui pèse bien le pour et le contre, une sagesse objective, un bon sens affiché ; (2) « arété » : affiche d'une franchise qui ne craint pas ses conséquences et s'exprime à l'aide de propos directs, emprunts d'une loyauté théâtrale ; (3) « éunoia » : volonté de ne pas choquer, de ne pas provoquer, d'être sympathique, d'entrer dans une complicité complaisante à l'égard de l'auditoire ». (la traduction est de Barthes, 1970 : 212)

2. L'ethos dans d'autres traditions antiques

Si pour Aristotel'ethos se construit surtout dans et par le discours de l'orateur, ce n'est pas nécessairement le cas pour les autres philosophes de son époque et de celles qui suivent. En effet,

pour Isocrate, (cité par Amossy, 2000 : 73), l'ethos est considéré comme une donnée préexistante fondée par l'autorité individuelle et institutionnelle de l'orateur (sa réputation, son statut social, etc.). Ainsi, Isocrate insiste sur le fait que ce qui importe, ce n'est pas la façon dont l'orateur se donne à voir dans son discours, mais de ce qu'on sait déjà de lui :

« Bien loin que celui qui veut persuader un auditoire néglige la vertu, son principal souci sera de donner de lui à ses concitoyens la meilleure opinion possible. Qui ne sait en effet que la parole d'un homme bien considéré inspire plus de confiance que celle d'un homme décrié, et que les preuves de sincérité qui résultent de toute la conduite d'un orateur ont plus de poids que celle que le discours fournit ? »(Isocrate in Amossy 2000 : 71)

Sur le souci de moralité, Isocrate sera rejoint par des philosophes romains comme Cicéron, qui définit le bon orateur comme : « un homme qui joint au caractère moral la capacité à manier le verbe ». (ibid.). Quant à Quintilien, il considère que l'argument avancé par la vie d'un homme a plus de poids que celui que peuvent fournir ses paroles, déclarant « qu'un homme de bien est seul à pouvoir bien dire ». (ibid..)

3. L'ethos dans la rhétorique classique

La rhétorique de l'âge classique ne parle pas d'ethos mais des « mœurs »3du latin « mores ».

La rhétorique classique reprise par des auteurs comme Le Guern (1977) suit le courant de pensée romain (Cicéron et Quintilien) sur le fait que ce qui prime, en matière d'image de soi, ce sont les qualités morales de l'orateur en tant qu'homme vivant dans la société et connu par ses membres, et non en tant qu'être dont les qualités n'apparaissent qu'à travers son discours. C'est ainsi que Gibert oppose les « mœurs oratoires » aux « mœurs réelles » :

« Nous distinguons les mœurs oratoires d'avec les mœurs réelles. Cela est aisé. Car qu'on soit effectivement honnête homme, que

l'on ait de la pitié, de la religion, de la modestie, de la justice, de la facilité à vivre avec le monde, ou que, au contraire, on soit vicieux, (...), c'est là ce qu'on appelle mœurs réelles. Mais qu'un homme paraisse tel ou tel par le discours, cela s'appelle mœurs oratoires, soit qu'effectivement il soit tel qu'il le paraît, soit qu'il ne le soit pas. Car on peut se montrer tel, sans l'être; et l'on peut ne point paraître tel, quoiqu'on le soit; parce que cela dépend de la manière dont on parle ». (inLe Guern, 1977 : 284)

En outre, Gibert précise que la manière de parler reflète de façon spontanée la vraie personnalité : on ne peut se donner l'image de quelqu'un d'intelligent que si on l'est vraiment, puisque c'est la manière de parler qui confirme ou non cette image. Aussi, dit-il que le discours est le miroir qui représente l'orateur.

- 4. L'ethos en sciences du langage
- 4.1. L'ethos dans l'analyse argumentative

C'est essentiellement à Ducrot qu'on doit la renaissance de la notion d'ethos telle qu'elle avait été initiée par Aristote, même si, précise Amossy (2010 : 33), son étude porte sur la polyphonie énonciative et non sur les voies verbales de la présentation de soi. Pour lui, il importe de ne pas confondre les instances intradiscursives avec l'être empirique réel. Ce faisant, il distingue en ce qui concerne le locuteur-L, ou fiction discursive, et locuteur- λ (lambda), ou l'être du monde, celui dont on parle : (« je » comme sujet de l'énonciation vs « je » sujet de l'énoncé). C'est dans cette perspective que Ducrot fait appel à la notion d'ethos en disant que : « Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses que l'orateur peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditoire, mais de l'apparence que lui confère le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments (...). Dans ma terminologie, je dirai que l'ethos est attaché à L, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères

qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante ».(Ducrot 1984 : 201)

4.2. L'ethos dans l'analyse du discours

Eggs (1999 : 32) le dit très clairement : « À l'exception des recherches de Maingueneau, l'ethos est pratiquement absent dans la recherche actuelle en linguistique, en pragmatique et en théorie de l'argumentation ». Il est le premier à intégrer la notion d'ethos dans le champ de l'analyse du discours dans ses nombreuses recherches et notamment celles de 93, 98, 99 et 2002.

Maingueneau (1999 : 82) part de l'idée que l'ethos ne doit pas être considéré comme un moyen de preuve ou de persuasion. Acontrario, il le considère comme partie prenante de la scène d'énonciation au même titre que le vocabulaire ou les modes de diffusion qu'implique l'énoncé par son mode d'existence.

Pour lui, l'ethos est :

« ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple et honnête, il le montre à travers sa manière de s'exprimer. L'ethos est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours, et non à l'individu réel appréhendé indépendamment de sa prestation oratoire ». (Maingueneau, 1993 : 138)

À l'inverse de la rhétorique d'Aristote, Maingueneaune limite pas l'analyse de l'ethos aux textes oraux, mais il l'étend à l'analyse des textes écrits, car selon lui : même les textes écrits possèdent un ton4qui permet au coénonciateur de définir plus ou moins les caractéristiques de son énonciateur, et non bien entendu, du locuteur effectif, d'un garant qui à travers son ton atteste ce qui est dit.

Pour lui (1999), la notion d'ethos est intéressante pour le lien crucial qu'elle entretient avec la réflexivité énonciative, mais aussi parce qu'elle permet d'articuler corps et discours au-delà d'une

opposition empirique entre oral et écrit. L'instance subjective qui se manifeste à travers le discours ne s'y laisse pas concevoir seulement comme un statut, mais comme une « voix », associée à un « corps énonçant » historiquement spécifié, alors que la rhétorique a étroitement lié l'ethos à l'oralité.

De ce fait, le linguiste ne se limite pas à l'analyse des éléments purement verbaux de l'ethos, mais il opte pour une conception plutôt « incarnée » de l'ethos, qui dans cette perspective (1993 : 139) :

« s'étend aussi à l'analyse de l'ensemble des déterminations physiques et psychiques attachées par les représentations collectives au « garant ». Ce dernier se voit attribuer un « caractère » et une « corporalité », dont le degré de précision varie selon les textes. Le « caractère » correspond à un faisceau de traits psychologiques, qui sont des stéréotypes culturellement déterminés. Quant à la « corporalité », elle est associée à une complexion physique et à une manière de s'habiller et de se mouvoir dans l'espace social, une discipline tacite du corps appréhendé à travers un comportement. Le coénonciateur l'identifie en s'appuyant sur un ensemble diffus de représentations sociales évaluées positivement ou négativement, de stéréotypes que l'énonciation contribue à conforter ou à transformer ».

Ce processus par lequel le coénonciateur s'approprie l'ethos de l'énonciateur, entre dans le « monde éthique » de l'énonciateur, un monde éthique qui n'est autre qu'un ensemble de stéréotypes culturels composé d'un certain nombre de situations stéréotypiques associées à des comportements, est dénommé « incorporation ». Cette incorporation se joue sur trois registres :

- l'énonciation de l'œuvre confère une corporalité à son garant, elle lui donne « corps » ;
- le coénonciateur incorpore, assimile ainsi un ensemble de schèmes qui correspondent à une manière spécifique de se rapporter au

monde en habitant son propre corps;

- ces deux premières incorporations permettent la constitution d'un corps, de la communauté imaginaire de ceux qui adhèrent au même discours.

4.2.1. Ethos montré et ethos dit

L'ethos discursif doit être, comme l'ont précisé Ducrot et Maingueneausupra, montré implicitement, mais il peut aussi dans certains cas être montré de façon explicite. Dans ce cas de figure, il s'agit d'ethos « dit » :

« quiva au-delà de la référence directe de l'énonciateur à sa propre personne ou à sa propre manière d'énoncer (« je suis un homme simple »), (...), l'ethos « dit » peut aussi porter sur l'ensemble d'une scène de parole, présentée comme un modèle ou comme un anti-modèle de la scène de discours ». (Maingueneau, 1999 : 89) C'est la même différence qu'Amossy (2010 : 113) établit entre le dit et le dire. Pour elle, le dit est ce que l'énonciateur énonce explicitement sur lui-même, en se prenant comme thème de son propre discours, alors que le dire relève de ce qui émerge de sa parole même s'il ne se réfère pas à lui-même.

4.2.2. Ethos discursif et ethos prédiscursif ou préalable

L'ethos discursif traite, comme je l'ai évoqué supra de l'image qu'un énonciateur construit de lui-même à travers son discours, alors que l'ethos préalable5ou prédiscursif, notion développée par Amossy, Maingueneau(inAmossy 1999), correspond à l'image que le coénonciateur peut se faire de l'énonciateur avant sa prise de parole, et ce à partir de certains éléments comme le rôle que remplit l'orateur dans l'espace social, ses fonctions institutionnelles, son statut et son pouvoir, mais aussi sur la base de la représentation collective et du stéréotype qui circulent au sujet de sa personne, sur lesquelles l'énonciateur s'appuie dans son discours, pour les confirmer ou les transformer.

En outre, Maingueneau (1999 : 78) souligne que « même si le

coénonciateur ne sait rien au préalable de l'ethos de l'énonciateur, le seul fait qu'un texte relève d'un genre de discours ou d'un certain positionnement idéologique induit des attentes en matière d'ethos ».

4.2.3. Ethos produit et ethos visé

L'ethos visé n'est pas nécessairement l'ethos produit : l'individu qui veut donner l'image du candidat normal et flexible peut être perçu comme mou, voire banal, celui qui veut donner l'image de l'individu ouvert et sympathique peut être perçu comme racoleur. Les échecs en matière d'ethos sont très fréquents. Cette divergence peut être due soit à un effet de distance temporelle, soit au fait d'une opposition de vues dans le présent, voire à l'incapacité de l'étranger de le déchiffrer.

4.2.4. Ethos typifié et ethos émergent

Burger (cité par Amossy, 2010, 60) distingue, à son tour, ethos typifié et ethos émergent. Pour lui, le premier constitue une identité attendue en vertu du genre d'activité dans laquelle les participants s'engagent. En gros, ce sont des rôles-types que les participants endossent dans un cadre bien précis de communication. Dans le débat télévisé, il y a les ethos typifiés de débattants, régulateurs, etc. Quant à l'ethos émergent, il correspond à la construction de l'image de soi par l'énonciateur, qui permet une certaine marge de manœuvre mais doit concrétiser l'ethos typifié du locuteur, comme par exemple, animateur ou invité.

Ainsi, les débattants s'inscrivent dans un système de places spécifique au débat télévisé. Cette notion est définie par Kerbrat-Orecchion(1992:71) ainsi :

« L'idée qu'au cours du déroulement de l'interaction, les différents partenaires peuvent se trouver placés à un point différent sur l'axe vertical invisible qui structure leur relation interpersonnelle. On dit alors que l'un d'entre eux se trouve occuper une position « haute », de « dominant », cependant que l'autre est mis en position « basse »,

de « dominé » ».

Ce système de places déclenche un espace interactionnel spécifique que les débattants vont tenter de négocier ou modifier au fil de l'interaction afin de construire une image positive d'euxmêmes. Ce système de places a son importance dans la gestion des faces positives et négatives des interactants et, par conséquent, dans la présentation d'eux-mêmes qu'ils actualisent dans le débat.

La notion de face est empruntée à son fondateur Goffman (1973) et selon laquelle tout être social possède deux faces :

- (a) la face négative, ce qu'il appelle territoires de moi correspondant aux territoires corporel, spatial et temporel;
- (b) la face positive, ce qu'il appelle face, correspondant, en gros, au narcissisme, et à l'ensemble des images valorisantes que les interlocuteurs construisent et tentent d'imposer d'eux-mêmes dans l'interaction.

4.3. L'ethos en pragmatique contrastive

Un autre domaine de la linguistique a abordé la question de l'ethos : la pragmatique contrastive, qui, étudie l'ethos mais d'un point de vue différent de ceux qui ont été présentés jusqu'ici. En effet, pour Brown &Levinson(1978 : 248), l'ethos est considéré comme « l'ensemble des normes interactionnelles qui caractérisent une culture donnée ». Il s'agit de décrire, à partir de l'observation d'un corpus de données empiriques l'ethos global d'une société, c'est-à-dire les préférences de comportement dans les divers axes des relations interactionnelles : hiérarchique, de proximité, de distance, etc.

Synthèse

Avant de clore cette partie sur les diverses définitions de l'ethos, il semble nécessaire de souligner les grands points qui différencient l'ethos discursif dérivé de la tradition aristotélicienne des autres ethos :

- L'ethos discursif tel qu'il est défini par Maingueneause distingue

de l'ethos aristotélicienpar le fait qu'il n'est pas considéré comme un moyen de preuve, mais comme partie prenante de la scène d'énonciation au même titre que le vocabulaire ou les modes de diffusion qu'implique l'énoncé par son mode d'existence.

- L'ethos discursif se distingue de l'ethos prédiscursif ou préalable par le fait qu'il correspond à l'image que l'énonciateur donne de lui même dans/par son discours, et ceci soit par les outils verbaux qu'il adopte, soit par sa façon d'énoncer (la scénographie mise en place), soit enfin les deux ensemble : il est donc lié à l'instance discursive et non à l'individu réel. C'est notamment le point de vue de l'inventeur de la notion, à savoir Aristote, lequel point de vue a été repris par Barthes, Ducrot et Maingueneau. Par contre, l'ethos préalable, comme son nom l'indique, correspond à l'image préalable de l'énonciateur, ce qu'on sait déjà de lui avant sa prise de parole, cette idée est surtout celle d'Isocrate.
- L'ethos du point de vue de l'analyse du discours de Maingueneau se distingue de l'ethos de la pragmatique contrastive de Brown &Levinson par le fait que l'ethos discursif est analysé comme un comportement individuel : l'attitude d'un énonciateur donné dans une situation de communication donnée et face à des coénonciateurs donnés, alors que la pragmatique contrastive analyse l'ethos comme un comportement collectif qu'une société tend à adopter dans des situations de communication déterminées.
- 5. L'influence de l'ethos préalable sur l'ethos discursif
- 5.1. Le corpus d'étude

L'émission de télévision que nous avons choisie pour faire notre analyse est une émission d'affaires politiques qui s'intitule des paroles et des actes, diffusée sur la chaine nationale française France 2. Dans cette émission, l'invité, généralement un homme ou une femme politique, est confronté(e) à des journalistes qui l'interrogent sur les sujets politiques du moment.

L'extrait que nous avons choisi nous permet de savoir comment la

candidate gère, en situation de communication publique télévisée, les échanges qui sont en relation avec son ethos préalable et son ethos discursif. À travers l'analyse de l'extrait, nous tentons de voir si la patronne du Front National cherche à conforter une image d'elle-même qui existe avant l'émission, de la moduler quelque peu ou de la modifier.

5.2. L'approche théorique

L'article s'inscrit théoriquement dans le cadre de l'interactionnisme en analyse des discourset de la communication. L'interaction sociale définie par Goffman(1973 : 23) comme : « l'influenceréciproques que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique les uns des autres ».

5.3. L'ethos préalable de la candidate Marine Le Pen

Selon Amossy (2010, 73), l'ethos préalable correspond à « l'ensemble des données dont on dispose sur le locuteur au moment de sa présentation de soi ».

Partant de cette définition, on peut aisément dire que Marine Le Pen (désormais MLP) a une image plutôt négative dans l'opinion publique, due au fait qu'elle est la présidente d'un parti politique d'extrême droite (Front National) dont les idées et les idéologies de ses membres sont jugées très racistes. Donc, elle est souvent amenée à justifier et à défendre ses idées et convictions.

5.4. Description et analyse de l'extrait

Dans l'extrait choisi, Une journaliste qui s'appelle Nathalie Saint-Cricq(désormais NSC) accuse, preuves à l'appuie, MLP, de ne pas savoir contrôler ses émotions, de perdre très rapidement ses nerfs quand elle est mise en difficulté. La candidate tente, à son tour, de répondre à cette accusation en utilisant diverses stratégies.

Dans l'extrait, il y a donc trois intervenants : la journalise (NSC), la candidate (MLP) et l'animateur de l'émission David Pujadas (PUJ).

Voici l'extrait6 :

NSC : [...] Y'a notamment quelqu'un qui a été conseiller de votre

père entre 84 et 94

MLP : Pff Ah

NSC : oui Lorrain de Saint-Affrique MLP : c'est toujours le même (Sourire)

NSC: Lorrain de Saint-Affrique, qui vous a connue quand même, qui dit qu'un de vos principaux défauts, une de vos vraies faiblesses, c'est la violence. C'est quand quelque fois ça sort et vous n'êtes pas capable de la contenir à l'intérieur alors justement pour voir on va regarder un extrait c'est la soirée des cantonales Jean-François Copé euh et bien il a dit que pour avoir des candidats partout aux cantonales vous êtes allée chercher à droite ou à gauche plus à droite qu'à gauche d'ailleurs y compris chez des étudiants, des retraités partout et puis paf vous les avez présentés au dernier moment et voilà vous prenez vous montez sur vos grands chevaux et voilà ce que vous répondez à Jean-François Copé. On est le soir des cantonales.

MLP : (elle sourit)

(Début de reportage vidéo)

MLP: MAIS QUEL MÉPRIS DE CETTE CLASSE POLITIQUE! QUELLE ARROGANCE! CETTE ARROGANCE ET CE MÉPRIS, MR COPÉ, FERA QUE DEMAIN, VOUS SEREZ JETÉ DE LA VIE POLITIQUE, QUE LES FRANÇAIS VOUS TOURNERONT LE DOS. LES CANDIDATS DU FRONT NATIONAL ÉTAIENT DES ÉTUDIANTS, DES CHÔMEURS, ILS ÉTAIENT EUH EUH DES MÈRES DE FAMILLE, DES TRAVAILLEURS, TOUS CEUX À QUI VOUS AVEZ TOURNÉ LE DOS. AH, CE N'EST PAS DES ÉNARQUES BIEN SÛR, ON PRÉFÈRE ÊTRE ENTRE ÉNARQUES, ENTRE HAUTS FONCTIONNAIRES, ENTRE APPARATCHIK À L'UMP! ET BIEN TOUT ÇA C'EST FINI! ET CROYEZ-MOI, CE SOIR VOUS EN SENTEZ LE GOÛT ET BIEN AUX LÉGISLATIVES VOUS EN SENTIREZ AUSSI L'ODEUR!

(Fin de reportage)

PUJ : Marine Le Pen, vous gardez toujours vos nerfs ? Parce qu'on vous imagine comme çà face à Barack Obama, Angela Merkel si vous êtes élue, c'est...

MLP: Mais je vais vous dire que si Angela Merkel ou Barack Obama avaient exprimé le MEPRIS à l'égard de français, des français qu'a exprimé ce soir-là Mr Copé, je leur répondrai EXACTEMENT sur le même ton parce que je peux TOUT supporter moi J'AI TOUT entendu

PUJ: Vous appelez pas ça un emportement?

MLP : j'ai été monsieur, j'ai été monsieur, avec euh le le père qui est le mien INSULTÉE, CALOMNINÉE ET DIFFAMÉE pendant TOUTE ma vie mais ça je l'accepte, ça ne me pose pas de problèmes ça ne me blesse pas ce qui me blesse, c'est quand on attaque les français, quand on a à l'égard des français UNE ATTITUDE D'ARROGANCE

PUJ : Enfin c'était une question légitime Marine Le Pen je défends pas Jean-François Copé mais c'était une question légitime sur les candidats

MLP: QUANT À QUANT À excusez-moi, quant à Mr de Saint-Affrique qui m'a vue... NSC: Ah mais il y'en a d'autres!

MLP: NON NON MAIS JE VOUS LE DIS IL Y'EN A PAS D'AUTRES IL Y'EN A UN IL Y'en a qui dit qu'on tremble dans les allées, il y'en a un

NSC: parce que quand vous piquez une colère c'est terrible.

MLP: Euh... Euh... Quant à Mr de Saint-Affrique, euh il est devenu le spécialiste du Front National, la dernière fois qu'il a mis les pieds au Front National, c'était en 1993. Voilà!

NSC: 1994 il dit

MLP: Voilà! mais c'est un détail on s'en fiche! Voilà donc je crois qu'il faut quand même prendre ses propos de quelqu'un

qui est devenu un dissident AVEC quand même euh la prudence nécessaire.

NSC : Alors j'avance PUJ : Pas de violence

NSC: Non pas de violence chez Marine Le Pen Simplement

PUJ: allez, on avance!

NSC: Attendez!

MLP : OH ! JE SUIS CAPABLE Mr Pujadas d'élever la voix quand j'estime que cela est nécessaire Je vais pas vous mentir Mais je suis un CARACTÈRE !

Pour analyser cet extrait, il faut répondre aux deux questions suivantes :

- 1) Comment la journaliste met en évidence l'ethos préalable de la candidate, à savoir celui d'une femme violente qui ne sait pas contenir sa violence ?
- a) En employant certains marqueurs verbaux comme les substantifs : défauts, faiblesse, violence et l'expression : vous n'êtes pas capable de la contenir. Ces marqueurs permettent à la journalise de souligner l'incapacité de la candidate à gérer ses émotions.
- b) En s'appuyant sur un extrait d'une autre émission pendant laquelle la candidate attaque violement son vis-à-vis, à savoir Jean-François Copé (désormais JFC). Dans l'extrait, MLP accuse JFC d'avoir une attitude d'arrogance à l'égard des Français, et le décrit avec les membres de son part (UMP) d'énarques.
- c) En rapportant les propos de Lorrain de Saint-Affrique, ancien conseiller du Front National, qui soulignent l'incapacité de MLP à contenir ses émotions.
- 2) Comment la candidate tente de nuancer cette image négative que le public connaît d'elle, autrement dit, comment elle construit son ethos discursif ?
- MLP met en œuvre plusieurs stratégies pour répondre à la journalise qui l'accuse d'être trop violente :

a) Adopter une position d'indignée

On peut identifier cette position d'indignée par les mots et les expressions à valeur négative qu'elle emploie pour qualifier l'attitude de JFC: mépris à l'égard des Français ou quand on attaque les Français. Par ces propos, La candidate tente de décrédibiliser les propos de son vis-à-vis, et par conséquence, construire une image positive d'elle-même.

Les autres marqueurs de sa place d'indignée sont l'élévation de la voix et l'accentuation de certains mots : MÉPRIS et TOUTE ma vie.

- b) Endosser une position de victime en employant des expressions telles : j'ai été INSULTÉE, CALOMINÉE, DIFFAMÉE pendant TOUTE ma vie mais ça je l'accepte et des mots émotionnellement chargés comme mépris et ce qui me blesse. La candidate veut montrer au public que si elle s'emporte ou s'énerve trop, c'est uniquement pour le bien des Français. Quant aux attaques explicites qu'elle émet contre JFC, elles lui permettent de retourner la situation en sa faveur et de se présenter de manière positive.
- c) Attaquer la source employée par la journaliste, c'est-àdire les propos Lorrain de Saint-Affrique. La candidate utilise ironiquement le terme spécialiste du Front National, car elle considère que l'homme en question ne peut pas être une source fiable étant donné le fait qu'il a quitté le partien 1993, et que de toute façon, ses propos doivent être considérés avec la prudence nécessaire.

Conclusion

Nous avons vu, à travers cet extrait, comment l'ethos préalable d'une personne peut avoir certaine influence sur son ethos discursif. Ainsi, cette personne se trouve obligée, en quelque sorte, à effectuer ce qu'on appelle unretravail de son ethos préalable. C'est ce que MLP a tenté de faire en déployantdes stratégies qui lui permettent de retravailler son ethos préalable d'une femme

violente, et de moduler sa présentation de soi afin de donner une image positive d'elle-même. MLP donne, à travers ses propos, l'image de la femme politique qui s'emporte lorsqu'elle estime que cela est nécessaire, ce qui n'est pas considéré comme un défait, mais tout le contraire, comme une qualité.

Bibliographie

AMOSSY, R. (Ed.), (1999). Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

AMOSSY, R. (2000). L'Argumentation dans le discours : discours politique, littérature d'idées, fiction. Paris : Nathan.

AMOSSY, R. (2010). La Présentation de soi : ethos et identité verbale. Paris : P.U.F.

ARISTOTE. (1991). Rhétorique, Livres I et II. (Texte établi et traduit par Médéric Dufour). Paris : Gallimard.

BARTHES, R. (1970). L'Anciennerhétorique. Communications, 16: 172–223.

BROWN, S., & LEVINSON, P. (1987). Politeness, SomeUniversals in Language Use. Cambridge: C.U.P.

CICÉRON. (1966). De l'orateur, traduction française. Paris : Les Belle Lettres.

DUCROT, O. (1984). Le dire et le dit. Paris : Éditions de Minuit.

EGGS, E. (1999). Ethos aristotélicien, convictions et pragmatique moderne. In Amossy, R. (Ed.), Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos (pp. 31-60). Lausanne : Delachaux et Niestlé.

GOFFMAN, E. (1973). La Mise en scène de la vie quotidienne 1. La présentation de soi. Paris : Éditions de Minuit.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1992). Les interactions verbales, Tome 2. Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1996). La Conversation. Paris : Seuil.

KOREN, R., & AMOSSY, R. (2002). Après Perelman: Quelles

politiques pour les nouvelles rhétoriques : l'argumentation dans les sciences du langage. Paris :

l'Harmattan.

LE GUERN, M. (1977). L'Ethos dans la rhétorique française de l'âge classique. Stratégies discursives, Actes du Colloque du Centre de Recherches Linguistiques et Sémiologiques de Lyon (pp. 281-287). Lyon : P.U.L.

MAINGUENEAU, D. (1991). L'Analyse du discours : Introduction aux lectures de l'archive. Paris : Hachette supérieur.

MAINGUENEAU, D. (1996). Le Contexte de l'œuvre littéraire : énonciation, écrivain, société. Paris : Dunod.

MAINGUENEAU, D. (1999). Ethos, scénographie, incorporation. In Amossy, R. (Ed.), Images de soi dans le discours : la construction de l'ethos (pp. 75–100). Lausanne : Delachaux et Niestlé.

- 1 Amossy (2010 : 17) précise que la bonne transcription du mot ethos est èthos et non éthos, comme certains préfèrent, mais dit préférer le transcrire sans accent pour être conforme à la pratique anglo-saxonne.
- 2 Le logos relève de la raison et permet de convaincre, alors que le pathos et l'ethos relevant de l'émotion et permettent d'émouvoir.
- 3 Selon Maingueneau (1999 : 79) les mœurs « ne recouvrent pas seulement la dimension vocale mais l'ensemble des déterminations physiques et psychiques attachées par les représentations collectives au personnage de l'orateur ».
- 4 Le terme ton est privilégié au terme vocalité car ilprésente l'avantage de valoir aussi bien pour l'écrit que pour l'oral.
- Amossy (2010 : 74) : « j'utiliserai plutôt le terme de préalable car le terme de prédiscursif risque d'induire en erreur : on pourrait déduire que l'image élaborée dans les discours écrits et oraux précédant la présentation de soi est extralinguistique, ce qui

n'est pas le cas : elle se forme dans les discours qui circulent dans la communauté ».

6 Les mots transcrits en majuscules signifient une élévation de la voix.